

REUSSIR SA LICENCE A L'INSTITUT GALILEE

Bienvenue

Félicitations, vous venez d'obtenir votre baccalauréat et vous poursuivez vos études scientifiques à l'université qui vous permet de vous former à un métier. Pour cela, il vous faut adopter une démarche active afin de préparer votre projet professionnel. Les responsables de formations, les directeurs des études, les enseignants et personnels administratifs vous apportent aide et conseils sur le chemin de votre réussite.

• LA RENTRÉE

- L'Institut Galilée organise pour les nouveaux entrants en 1^{ère} année de Licence Sciences Technologies Santé, une semaine de pré-rentrée durant laquelle vous sont présentés l'Institut, vos enseignants, le personnel administratif, l'ensemble des formations de licence et leurs objectifs pédagogiques ainsi que le déroulement de votre 1^{ère} année, les certifications de Langue (CLES) et Informatique et Internet (PIX) que vous pourrez obtenir au cours des 3 années de Licence.

- Vous aurez l'occasion durant cette semaine de rencontrer vos tuteurs (étudiants qui pourront vous aider tout au long de votre cursus) et votre directeur des études qui vous suivra et vous conseillera pendant votre cursus de Licence.

Des séances de TD de remise à niveau sont également prévues dans les matières principales. D'autres activités sont aussi organisées : visite du campus, rencontres avec les associations étudiantes, culturelles et sportives, challenge sportif.

IMPORTANT

- Dès la rentrée, vous êtes affecté dans un groupe de travaux dirigés (TD).

ATTENTION :

Vous devez effectuer votre inscription pédagogique en ligne dès maintenant en vous connectant sur le lien suivant : <http://candidatures.galilee.univ-paris13.fr/candi/inscription-pedagogique-licence/index.php>

Votre emploi du temps du 1^{er} semestre sera disponible à l'issue de la semaine de pré-rentrée.

• ETUDIANTS AU STATUT PARTICULIER

Vous êtes sportif ou artiste de haut niveau, étudiant travailleur?

• Votre contrat pédagogique peut être adapté à votre situation, vous dispensant de certaines évaluations.

Pour cela, il faut vous déclarer à votre secrétariat dès votre arrivée et après tout changement de situation vous concernant, afin que votre contrat soit réévalué. Ce contrat est établi entre vous et votre directeur des études à chaque semestre.

• ENCADREMENT

Les responsables de chaque formation, votre directeur des études, et les secrétaires sont vos interlocuteurs tout au long de vos études. Toute l'équipe de formation est disponible pour vous recevoir si vous en ressentez le besoin (vos enseignants mais aussi les responsables de formations et directeurs des études sur rendez-vous ; les secrétaires aux heures d'ouverture du secrétariat pédagogique de la licence).

• DIRECTEUR DES ETUDES

Tout au long de votre cursus, votre directeur des études est un interlocuteur privilégié. Il peut vous aider à analyser vos méthodes de travail pour les adapter afin de réussir. N'hésitez pas à le contacter si vous en ressentez le besoin.

• CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES

Votre réussite, est étroitement liée à votre motivation.

Un travail personnel régulier et une présence systématique aux cours-TD-TP contribueront à votre réussite. Au premier semestre, un enseignement de méthodologie du travail universitaire vous permet de faire le point sur vos méthodes de travail et vous apporte des outils pour les améliorer.

• GÉREZ VOTRE TEMPS

Pour vous tenir au courant des différents événements (réunion d'information, activités culturelles et sportives, les associations) organisés sur le campus, des éventuelles modifications d'emploi du temps, consultez quotidiennement les panneaux d'affichage dans le hall, le site web, ainsi que votre ENT (environnement numérique de travail).

• NE RESTEZ PAS ISOLÉ

Vous aurez moins de difficultés si vous travaillez avec d'autres étudiants de votre filière : vous pourrez ainsi vous entraider. Formez un groupe de travail, comparez vos notes prises en cours, vos devoirs, vos façons de préparer un exercice, de réviser.

• **USEZ, ABUSEZ DES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ** Fréquentez la bibliothèque, la médiathèque, l'espace langues, les salles d'informatique. Vous y complétez vos connaissances et y trouverez, en plus des outils de travail, le moyen d'améliorer les devoirs que vous aurez à rendre.



• AIDES PÉDAGOGIQUES

• TUTORAT

Dès la rentrée, des séances de tutorat, encadrées par des étudiants en 1^{ère} ou 2^{ème} année de master ou bien encore en 3^{ème} année de licence, sont organisées sur les créneaux horaires du déjeuner. Ces séances de tutorat sont l'occasion pour vous de travailler des exercices non compris ou bien de vous exercer sur de nouveaux exercices sous l'œil éclairé d'étudiants, issus des mêmes formations que vous. Le tutorat vous est proposé dans les matières dominantes de votre cursus. Tout au long de l'année, ces tuteurs vous aident à améliorer vos méthodes de travail et à faire face à des difficultés passagères. Suivez régulièrement les séances de tutorat, même en cours d'année si vous rencontrez des difficultés dans certaines disciplines.

• LE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Au cours de chaque semestre, vous allez rendre des devoirs surveillés, des comptes rendus de TP, passer des épreuves orales, ou encore présenter des exposés. Toutes ces épreuves seront notées. Si vous obtenez des notes en dessous de la moyenne, vous devez vous inquiéter et réagir au plus vite.

• SOUTIEN

Entre les deux sessions d'examens, une semaine d'enseignement de soutien, encadrée par des enseignants, est organisée pour chaque semestre.

Avez-vous compris le cours ?

Avez-vous suivi les consignes qui vous ont été données ? Avez-vous lu les différents livres conseillés ?

Avez-vous pris des notes en lisant ?

N'hésitez pas à refaire un devoir pour lequel vous avez obtenu une note insuffisante.



• VOTRE ORIENTATION DANS LE SUPÉRIEUR

• LE PROJET PROFESSIONNEL

Se donner des objectifs est un facteur de réussite. Elaborer son projet professionnel est un processus de longue haleine. Lors de votre deuxième semestre, un enseignement intitulé Exploration d'un projet professionnel (EPP) vous incitera à cette réflexion. L'université vous propose des parcours de formation diversifiés : il faut réfléchir à votre orientation dès la première année. Le personnel du service VOIE (Valorisation, Orientation, Insertion professionnelle de l'Étudiant) et les conseillers d'orientation-psychologues sont à votre disposition pour vous aider dans cette démarche de réflexion personnelle. De plus, lors de votre cursus, vous aurez l'occasion de vous confronter aux besoins des industriels lors de stages dans votre domaine de formation ou de rencontrer des professionnels lors de conférences métiers.

• VOUS HÉSITEZ SUR VOTRE CHOIX D'ORIENTATION FUTURE ?

N'hésitez pas à contacter votre directeur des études, ou bien un responsable de votre formation qui vous aidera à faire votre choix en fonction de votre projet professionnel ou qui vous donnera les contacts pour une réorientation éventuelle. Des réunions d'information sur les poursuites d'études auein de l'université sont proposées durant l'année.

• L'ÉTUDIANT ACTEUR

• LES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS

Dans certaines filières, il existe des associations d'étudiants dont les activités sont multiples : promotion auprès des entreprises, recherche de stages, rédaction d'un journal, organisation de sorties ou de voyages. Renseignez-vous auprès de votre secrétariat. S'il n'y a pas d'association, créez-en une !

• LES SYNDICATS ÉTUDIANTS

L'action syndicale vous intéresse ? Divers syndicats vous accueilleront en fonction de vos choix. Consultez les panneaux d'affichage.

L'ACTION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Quels sont vos talents ?

Rejoignez le service d'action culturelle et artistique, ses activités sont variées et vous y retrouverez d'autres passionnés.

• LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

Vous souhaitez consacrer un peu de votre temps à aider les autres? Plusieurs associations caritatives sont présentes sur le campus.

Consultez les panneaux d'affichage.

EN SAVOIR +

- Directeur adjoint chargé du cycle licence :
Lucas Létocart bureau A110
direction.licence.galilee@ univ-paris13.fr
- Responsables de la licence mention Mathématiques :
Bénédicte Haas bureau D408
haas@math.univ-paris13.fr
Isabelle Trouvé, bureau A 302,
gaudron@math.univ-paris13.fr
- Responsable de la licence mention Informatique :
Christophe Tollu, bureau A204,
Christophe.tollu@lipn.univ-paris13.fr
- Responsable de la licence mention Physique, Chimie :
Philippe Desmarest, bureau N°5 LSPM
philippe.desmarest@lspm. cnrs.fr
- Responsable de la licence mention Sciences pour l'Ingénieur :
Sébastien Chénais, bureau B008,
sebastien.chenais@univ-paris13.fr

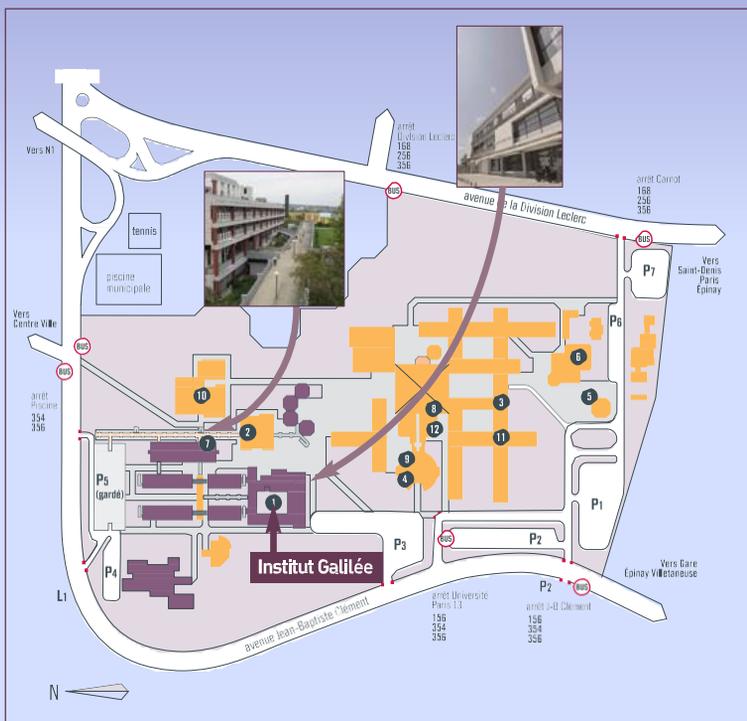
Secrétariat pédagogique

Chef de service : Florence Baudin
Bureau C 201
Tél. : 01 49 40 36 54
licence.galilee@univ-paris13.fr

Secrétaire : Loredana Yacoubi
Bureau C203
Tél. : 01 49 40 38 18
licence1.galilee@univ-paris13.fr



Plan du campus



- **1** Institut Galilée
- **2** Bibliothèques section Sciences
Tél. 01 49 40 39 74
- **3** Espace langues - Tél. 01 49 40 36 06
- **4** Service Valorisation, Orientation,
Insertion professionnelle
de l'Étudiant (VOIE)
- Tél. 01 49 40 40 11
- **5** Médecine préventive
Tél. 01 49 40 30 80
Assistante sociale, psychologue
Tél. 01 49 40 39 68 ou 37 58
- **6** Restauration, restaurant universitaire
L'Arlequin - Tél. 01 49 40 70 61
- **7** Service pédagogique licence
Tél. 01 49 40 38 18
- **8** Service culturel - Tél. 01 49 40 38 27
- **9** Cellule action sociale et handicap
Tél. 01 49 40 32 33
- **10** Département des sports - Tél. 01 40 40 30 69
- **11** Scolarité centrale - inscriptions
- **12** Amphi 1, Droit Lettres - Pré-rentree

MÉMO

- Inscription des nouveaux bacheliers : scolarité centrale, Bureau F105